#### mairie Montjaux

www.montjaux.fr

# BULLETINMUNICIPAL

### le Mot du maire

En ces temps très perturbés, la succession de confinements, déconfinements, port du masque obligatoire, vaccinations, pass sanitaire... changent nos habitudes, nous privent de liberté et de lien social et de ce fait, dégradent notre moral. L'entraide, le dévouement de certains, la solidarité, la prudence, l'optimisme nous ont tout de même permis d'avancer en attendant un avenir meilleur. Nous espérons tous que cette vague sera la dernière ce qui nous permettrait de nous rencontrer et de retrouver une vie plus sereine, plus conviviale et plus joyeuse.

Ces conditions particulières, que nous avons vécues depuis notre élection, ont mis à mal la mise en place de certains projets :

- Des rencontres avec tous les habitants de la commune étaient programmées, tout d'abord lors d'un verre de l'amitié puis par une réunion dans chaque village.
- Nous devions nous réunir avec toutes les associations de la commune afin d'établir un calendrier des manifestations et parler de leurs différents projets. Hélas, la plupart des activités sont en sommeil.
- Nous aurions aimé rencontrer tous les nouveaux habitants afin de créer un lien et leur présenter notre commune et son potentiel.
- Nous espérons bien sûr que ce n'est que partie remise et que nous pourrons vivre ces moments d'échanges lors de jours meilleurs.

L'ensemble du Conseil Municipal a, malgré tout, continué d'œuvrer pour notre commune et bien sûr pour vous tous. De nouveaux projets ont vu le jour au fil des nombreuses réunions du conseil municipal. Certains ont été réalisés, d'autres sont en attente pour cause d'indisponibilité des entreprises. Un vaste projet qui représenterait l'apogée du mandat a été développé au cours de ces derniers mois : la réhabilitation du bâtiment école/mairie est en cours d'élaboration. Cette construction, vieille dame de 70 ans, a besoin d'un bon « lifting » pour entrer dans les normes actuellement exigées.

Notre but étant d'œuvrer dans l'intérêt de chacun de vous, il nous est pourtant difficile de satisfaire toutes vos attentes et nous en sommes désolés.

En ce début d'année 2022, l'ensemble du Conseil Municipal ainsi que tous les agents municipaux se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux. Nous souhaitons pour vous tous une année pleine de rencontres et de projets sans oublier de rester prudents pour vous et tous ceux qui vous entourent.

Colette Lembert



11 novembre 2021



# nos déchets

Nous jetons en moyenne **1kg de déchets par jour par personne** dans nos poubelles ce qui représente 365 kg par an et par personne.

En fonction de leur nature les déchets ménagers ne connaîtront pas le même sort :

- Les sacs noirs ou déchets résiduels sont éliminés par enfouissement ou enterrés dans un site spécifique.
- Les sacs jaunes ou déchets recyclables sont transportés au centre de tri de Millau pour être retriés par matière, revendus et recyclés.

#### Nouvelles consignes de tri

Aujourd'hui, de nouveaux emballages viennent s'ajouter dans la poubelle jaune : c'est l'Extension des Consignes de Tri. Les déchets que l'on peut mettre dans le sac jaune et qui seront destinés à être recyclés sont les suivants :

- Tous les emballages plastiques : bouteilles, flacons, barquettes, pots, boîtes, tubes, sacs, sachets.
- Tous les emballages métalliques : boites de conserve, cannettes, capsules et sachets de café, tous les petits métaux comme les couvercles de pots, bouchons, boîtes.
- Tous les emballages cartons et briques alimentaires. Attention de bien veiller à les casser pour qu'ils ne prennent pas trop de place dans le sac. Les gros cartons doivent aller à la déchèterie.
- Tous les papiers, il faut juste veiller à ce qu'ils ne soient pas trop petits (plus gros qu'un post-it)
- Pour les autres déchets comme les déchets organiques vous pouvez les composter ce qui réduira d'autant plus votre poubelle noire qui est destinée à l'enfouissement.

Enfin le déchet qui ne pollue pas et qui ne coûte pas est celui que l'on ne produit pas!



Nous avons remarqué quelques débordements autour des points poubelles sur la commune de Montjaux. Pour le bien-être de tous merci de respecter ces lieux et de les tenir propres. Aucun déchet ne doit être déposé à côté des conteneurs noirs, jaunes ou celui destiné au verre!

Les cartons doivent être écrasés afin de réduire leur volume. Les réfrigérateurs, meubles, vaisselle... ou autres encombrants doivent être apportés à la déchèterie de Saint Rome de Tarn. Par manque de respect de ces règles ce transport incombe à notre employé municipal alors que cela n'entre pas dans ses fonctions.

#### Déchèterie de Saint Rome de Tarn

La déchèterie de Saint Rome de Tarn ouvre ses portes pour accueillir vos déchets verts, encombrants, appareils électriques et électroniques, gravats, gros cartons, piles, peintures.... le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 09h à 12h.

#### **DECHARGES DE DECHETS VERTS**

La gestion des déchets ménagers est réglementée et leur dépôt doit être organisé dans des sites destinés à cet effet. Bonne nouvelle! Nous avons mis en place deux lieux de dépôts de déchets verts ménagers pour les particuliers. Nous organiserons des journées collectives de broyage de ces déchets si le contexte sanitaire nous le permet. Le broyat pourra être utilisé comme paillage dans les massifs et redistribué aux habitants.

Ces lieux de dépôts sont réservés **exclusivement aux particuliers** et ne concernent **que les déchets verts**.

#### **A MONTJAUX**

sur la route entre Montjaux et Marzials.
Accessible tous les jours, la clé est à demander :
en Mairie lors des jours ouvrables
à Monsieur SARRAU Richard 06 42 05 44 24
à Monsieur FOURNIER Fabien 06 01 40 16 48

La clé doit être rapportée dans la demi-journée ou au plus tard le lendemain matin. Les déchets doivent être déposés dans la zone se situant à gauche du portail et délimitée par une ligne orange.

#### **A CANDAS**

chez Messieurs BOUDES Christian et Yann chemin du Causse.

Uniquement le mercredi après-midi et le samedi matin.

Les déchets doivent être déposés dans la zone délimitée par les barrières.

Nous comptons sur votre respect des lieux.



#### Attention les déchets verts ne peuvent pas être brûlés

Depuis le 1er janvier 2014, il est interdit aux particuliers (sauf les agriculteurs) de brûler les déchets verts à l'air libre. Cette interdiction a été mise en place en raison de la gêne occasionnée pour le voisinage et des risques d'incendie. Par ailleurs, la combustion à l'air libre de végétaux émet des polluants, comme les particules fines et des produits toxiques ou cancérigènes (notamment des hydrocarbures aromatiques polycycliques ou HAP et des dioxines). D'autre part les déchets verts brûlés ne participeront pas à nourrir le sol ce qui participe à son appauvrissement . Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €!

#### Rappel, les agriculteurs doivent :

- demander l'autorisation 8 iours avant à la Mairie.
- Informer les pompiers (tél. 18)
- Eteindre entièrement le feu avant 15 h

#### Travaux réalisés

#### Travaux à venir

#### Assainissement (Calade de la Carral)

Suite à des infiltrations dans les maisons, la mairie a décidé la réfection de l'assainissement de cette calade. L'entreprise SRTM12 a changé les buses d'assainissement, récupéré les eaux de ruissellement et remplacé les conduites d'adduction d'eau datant de 1960 et donc défectueuses.

#### Chemin de la Sédoune

Des travaux d'entretien avec réouverture du chemin communal de la Sédoune ont été réalisés (élagage, arrachage d'arbres et remise en état des caniveaux sur une distance de 200 m environ).

#### **Chemin du Minier**

L'élargissement du carrefour « chemin du Minier / lotissement le Clos de Montjaux » a été effectué par l'employé communal avec l'aide d'un riverain et de conseillers disponibles. Des buses et une grille pour récupérer l'eau ont été déposées côté garage communal, cela permettra aux engins agricoles de tourner plus facilement sans arracher la clôture.

#### Eglise de Montjaux

L'entreprise Soler spécialisée dans les monuments historiques a mis hors d'eau la coupole. La croix sera restaurée et repositionnée.



L'entreprise Thomas de Ladepeyre va entreprendre la réfection des toits de la sacristie de l'église de Candas, de l'ancienne école de Marzials et de l'église de Roquegel.

Mur de soutènement de l'église de Candas

Columbarium dans les cimetières de Candas et Roquetaillade

Lotissement « Le Clos de Montjaux : 4 Parcelles encore disponibles vont être loties, viabilisées et mises en vente.



## BRÈVES DE MAIRIE

#### Cimetières:

Quelques concessions semblent abandonnées. Des panonceaux vont être déposés sur celles-ci. Sans réponse des propriétaires, ces concessions seront reprises par la commune.

Chaque dépôt d'urne funéraire dans un cimetière de la commune doit être déclaré en Mairie.

#### La fibre:

Elle est arrivée jusqu'à nous. Afin d'éviter des ruptures de câbles, les propriétaires des parcelles traversées doivent élaguer les arbres se situant à proximité.

#### **Travaux:**

Lors de travaux exigeant la traversée d'une chaussée départementale, intercommunale ou communale, une autorisation préalable doit être demandée à l'instance concernée.

#### **Urbanisme:**

- De nombreux permis de construire et autorisations de travaux transitent par la mairie.
   Il est bon de savoir que Aveyron Ingénierie facture à la commune l'instruction de chaque demande. Chaque dossier est facturé même avec un refus ou une annulation :
  - 100 € pour un certificat d'urbanisme traditionnel
  - 110 € pour un permis de démolir ou modificatif
  - 130 € pour une déclaration préalable
  - 250 € pour un permis de construire
  - 300 € pour un permis d'aménager

Le coût de ces services incombe à la mairie. Il est donc raisonnable de réfléchir avant la dépose d'un dossier.

- Tous travaux terminés doivent faire l'objet d'une déclaration de fin de travaux auprès d'Aveyron Ingénierie.
- Toute construction doit au préalable obtenir un permis de construire (Demande à déposer en Mairie).

#### **Remerciements:**

- Comme à chaque printemps, le club AJC de Candas a retroussé ses manches pour nettoyer le village : débroussaillement et coupe des haies, ramassage de déchets, grand ménage dans la salle des fêtes...
- Anne et Tika, en lien avec l'AJC, ont construit une boite à livres qui a été installée devant la salle des fêtes de Candas. Ces livres sont à votre disposition, vous pouvez donc les emprunter et en rajouter.
- Dans le quartier bas de Montjaux, un groupe de bénévoles s'est réuni pour faire la toilette des rues, fontaines et places.
- Plusieurs personnes ont nettoyé le cimetière de Roquetaillade : enlèvement de branches coupées et amassées depuis de longs mois.
- Le chemin d'Albinhac a eu droit à une coupe drastique de ses haies grâce à une équipe énergique.
- Plusieurs agriculteurs ont participé à la réfection de chemins ruraux ou communaux.
- Depuis le printemps, Yann et Christian mettent à notre disposition un terrain permettant de déposer les déchets verts
- Serge et Evelyne ont fleuri le quartier du château de Montjaux.
- Plusieurs sapins de Noël ont égayé nos villages grâce à des adultes qui en ont pris l'initiative. Bien entendu, le plus gros du travail a été fourni par les enfants!
- Ghislaine et Bernadette participent au désherbage de la bibliothèque (tri de livres).

A vous tous, merci pour votre implication et votre générosité. Pardon à tous ceux que nous oublions.

#### Recensement journées citoyennes :

Tous les jeunes gens et jeunes filles nés(es) en 2005, les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, les omis des classes antérieures, sont priés de se présenter à la mairie pour y être recensés. Fournir la carte d'identité.

# INFOS PRATIQUES

# PROJET ECOLE Maison des services



Un projet de rénovation du bâtiment Mairie-Ecole a été décidé par le conseil municipal en début d'année 2021. La première étude de faisabilité avait été menée en avril 2009 par les précédents conseils municipaux, mais, alors, le choix a été fait de se concentrer sur l'obligation de construction des 4 stations de traitement des eaux usées. Ce bâtiment datant de 1950 est remarquable par son architecture et ses 700 m2 de surface utile. Pour l'époque, la construction d'un tel édifice constituait un chantier colossal dont de nombreux éléments n'ont pas bougé, 70 ans après !...

Mais il nécessite désormais une importante réhabilitation. Devenu vétuste, il ne répond plus aux obligations en vigueur, tant sur le plan de l'accessibilité que de la sécurité et des normes écologiques.

#### Un projet global de rénovation permettrait de :

- mettre en sécurité le niveau rez-de-cour et optimiser cet étage en contrebas de la route
- <u>de restructurer et rénover les locaux avec une mise en accessibilité complète de l'édifice</u>, pour les niveaux rezde-cour, rez-de-chaussée et le premier étage.
- de regrouper les différents services accessibles au public (la mairie, l'agence postale ...)
- de réaliser une rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment
- <u>de rénover des installations de plomberie et les équipements sanitaires</u> (sanitaires pmr, locaux scolaires et locaux publics)

L'Atelier Architecture Cartayrade a été choisi pour l'étude du projet et pour la maîtrise d'œuvre.

Des demandes de subventions vont être déposées auprès des services compétents afin de nous aider à financer ce projet. Des appels d'offre seront lancés pour chaque lot.

Il est bien évident que ce projet d'envergure ne pourra voir le jour que si les aides demandées pour le financement sont suffisantes.

Les travaux devraient commencer en fin d'année scolaire 2022 pour se terminer en septembre 2023.

Durant les travaux, l'école et la mairie seront installées dans des constructions modulaires auprès de la salle des fêtes.

#### Permanence Renov'Occitanie

Intéressé.e par la rénovation énergétique ? Pour un habitat plus économe, plus confortable et moins coûteux ? Dans le cadre du programme Rénov'Occitanie, le PNR des Grands Causses organise des permanences pour vous accompagner dans votre projet.

Contact Guichet PNR GC: 06 65 61 43 51

# Mairie Horaires: lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h à 12h Tél: 05 65 62 53 61 / Mail mairie.montjaux@wanadoo.fr Site Internet: www.montjaux.fr Les comptes rendus du conseil municipal sont disponi-

#### bles sur le site internet

Agence postale
Horaires: du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Tél: 05 65 58 74 46.

#### **Assistance sociale**

Permanence à la mairie. Prendre rendez-vous au 05 65 60 95 55.

#### **Notaire**

Permanence à la mairie le 3ème jeudi du mois. Prendre rendez-vous au 05 65 46 33 01. Carte d'identité - Passeport

#### **Aveyron Ingénierie**

Autorisations d'urbanisme

Permanence à la Communauté de Communes à St Rome de Tarn un mardi par mois.

Prendre rendez-vous au 05 65 59 35 50.

#### **Transport**

La Région Occitanie et liO proposent un service personnalisé de transport pour les habitants de Montjaux, si vous souhaitez vous rendre à Millau, une navette fait le voyage le vendredi. Tel SEGALA CARS: 05 65 69 21 25 (réservation le jeudi avant 16h)

#### **Assistante maternelle**

Marie-Laure DELMAS à Candas 06 37 85 02 87

#### Carte d'identité en ligne

Je peux faire ma pré-demande en ligne, je gagne du temps, je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition (Salles-Curan, Saint-Affrique, Millau), mon titre est plus sûr.

## **ECOLE des hirondelles**

L'école de Montjaux compte toujours 2 classes, une maternelle-CP et une élémentaire. En septembre dernier, 33 élèves ont fait leur rentrée, accueillant 8 nouveaux élèves (soit un quart de l'effectif total, une première depuis longtemps!). Début janvier, 2 autres enfants ont intégré notre école. Dans le détail, il y a 17 élèves en maternelles-CP et 18 élèves en CE-CM. Jocelyne Métral officie toujours à la cantine.

L'équipe enseignante est composée de M. Christopher Lacan, directeur et enseignant des CE-CM, et de Mme Cécile Bosredon, enseignante des maternelles-CP. En maternelle, l'enseignante est en permanence secondée par une Agente Territoriale Spécialisée Ecole Maternelle (ATSEM) (Mmes Cécile Boudes les lundis, mardis et vendredis, et Sylvie Gaubert les jeudis).

Du côté des intervenants, M. Jacques Migayrou est présent pour une initiation à l'occitan les jeudis matins dans les 2 classes, et M. Stéphane Jéleff (en remplacement de Didier Guiral) vient encadrer des séances d'EPS à destination des 2 classes les lundis matins.

Du côté des projets, le voyage scolaire reporté à deux reprises doit normalement avoir lieu du 21 au 24 mars prochain (classe de mer au Grau d'Agde). Une sortie au théâtre de la maison du peuple de Millau dans le cadre des concerts des JMF (Jeunesses Musicales de France) est prévue en mai 2022, tandis que des discussions sont en cours pour organiser à nouveau des séances de piscine en juin 2022 au Truel.



Pour permettre aux parents d'inscrire plus facilement leurs enfants à l'école de Montjaux et continuer à la faire vivre, la Mairie propose de mettre en place une garderie à Candas. Chaque parent qui serait intéressé par cette proposition devra contacter la Mairie avant la fin juin 2022.



nº1 en France

Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket



Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application













## NOS

#### **ASSOCIATIONS**

#### **ADMR**

Malgré les périodes de confinement, les salariées de l'ADMR Tarn et Muse ont poursuivi, sans relâche, leur travail d'aide à la personne.

Les services de l'ADMR s'adressent à tout public :

- \*Service Aide et Accompagnement de la personne.
- \* Service ménage –repassage.
- \* Service garde d'enfants.

Aides possibles:

\*Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA ) pour les personnes âgées de plus de 60 ans

\*Prestation de Compensation du Handicap ( PCH) destinée aux personnes handicapées

- \*Aide au titre de l'Aide Sociale Départementale
- \*Aide à domicile prise en charge par les caisses de retraite
- \*Aide des mutuelles
- \*Aide au Retour à domicile après hospitalisation ( ARDH )

Avantages fiscaux: Le crédit d'impôt de 50% est généralisé à l'ensemble des contribuables pour l'emploi d'un aide à domicile même aux personnes non imposables..

#### Contacts:

Notre association gérée par 9 bénévoles est répartie sur les communes de :St Beauzély ,Castelnau , Montjaux ,Comprégnac et le Viala du Tarn..

Une secrétaire, Mme Malorie FABRE, se tient à votre disposition tous les lundis ,mardis ,jeudis et vendredis de 12h45 à 17h15 à la Maison des services à Castelnau . Contact : 05 65 58 79 23

En cas de besoin , n'hésitez pas à contacter les référents de notre commune : Fournier Jean-Claude au 06 85 05 16 14 ou Mme Nadine Andrieu au 05 65 61 23 80



#### **Amuse Chœur**

La Muse Chœur est une chorale qui existe depuis 12 ans, autour de sa cheffe Cécile Forest. Cette association a pour but de faire se rencontrer autour du chant choral des personnes d'horizons différents qui, ensemble, proposent un ou plusieurs concerts regroupant des chants permettant de voyager à travers le monde et à travers le temps. Au moins un concert par an a lieu sur la Communauté de Communes. Les répétitions se passent dans la Salle des Fêtes de Candas tous les jeudis soirs, de 20h30 à 22h30.



Présidente : Ginette Montegnies

Secrétaire : Cécile Maurel Trésorière : Myriam Bouviala

#### Contacts:

Cécile Forest 06 87 95 71 68 Ginette Montegnies 06 88 00 76 52

#### **Sauvons St Martin**

Tous les étés des évènements culturels rassemblant adhérents et amoureux du patrimoine sont organisés. Mais le but majeur reste la restauration de l'église. En 2019, année faste grâce à l'aide de la municipalité et de M. J. Froment, l'église est redevenue propriété communale, une convention a été signée avec la Fondation du Patrimoine (en partenariat Mairie-Association) et des travaux de stabilisation des arases ont été réalisés assurant désormais la solidité des murs.

#### Les Projets pour 2022.

Pour ses 10 ans d'existence l'association envisage d'organiser -si les conditions le permettent, une manifestation festive l'été prochain auxquels seront conviés tous ceux qui le souhaitent. Surtout les dossiers élaborés en partenariat avec la municipalité qui nous a apporté un appui constructif permanent ayant été acceptés, la réfection du toit en lauzes calcaires du chœur sera réalisée en Septembre-Octobre par une entreprise agrée par les Bâtiments de France. Le bâti sera désormais préservé avant d'autres étapes de restauration.

Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement tout le Conseil Municipal de Montjaux pour son implication et l'appui apporté, Mme la Maire et le Secrétariat de la Mairie. A tous ceux qui depuis presque dix ans nous soutiennent, à ceux qui voudraient nous rejoindre, aux habitants de Montjaux et aux lecteurs du Bulletin Municipal nous adressons nos Meilleurs Vœux pour une Année que nous souhaitons à tous porteuse d'Espoir. Bonne Santé et Bonheur à Tous au nom de l'Association « Sauvons St Martin d'Ayguebonne ».

#### Le club du Mont Jupiter

Le club du Mont Jupiter attend de retrouver sa liberté.

Comme toutes les associations qui maillent habituellement le territoire de leurs animations, le club du Mont Jupiter, composé d'une centaine d'adhérents, est quasiment à l'arrêt.

En attendant des jours meilleurs qui permettront de retrouver le lien des activités communes, l'on peut évoquer avec nostalgie la dynamique année 2019 qui avait permis de mettre en place la nouvelle équipe du bureau lors du goûter du 8 avril, à Candas.

S'en étaient suivies de nombreuses activités : plusieurs sorties, visites et repas...jusqu'au début de la pandémie. Un petit répit à l'été 2020 nous avait permis de nous retrouver en juillet et en septembre pour une journée vélo-rail à Sainte Eulalie et une visite de Nant et de Cantobre.

Pendant la courte accalmie de l'épidémie en 2021 nous nous sommes retrouvés à quatre occasions:

- Une visite du musée Eugène Viala à Salle Curan suivie d'un repas à St Martin des Faux et d'une promenade sur le lac.
- Un séjour randonnée à Laguiole .
- Une conviviale grillée de châtaignes à Montjaux.
- Une visite du château de Montaigut suivie d'un repas à Rebourguil et d'une visite de conserverie.

Au vu de la situation sanitaire actuelle toujours incertaine, nous vous ferons savoir la date de reprise des jeux le jeudi après-midi à la salle des fêtes ainsi que la balade hebdomadaire autour de Montjaux.

Le cœur du club bat toujours mais au ralenti. Souhaitons qu'il retrouve vite son énergie mobilisatrice et sa liberté, pour d'amicales activités partagées!



#### Tennis club de La Muse

Malgré les conditions sanitaires actuelles, le début de la saison de tennis a pu débuter au mois d'octobre avec un nouvel entraîneur, Stéphane, pour le plus grand plaisir des licenciés. Ainsi quatre créneaux d'entraînement se répartissant sur le lundi et le jeudi ont été mis en place, un pour les adultes et 3 pour les enfants.

En tout c'est 29 licenciés (21 enfants et 8 adultes) qui, chaque semaine, s'exercent dans la bonne humeur aux différentes techniques du tennis. Ces différents cours concernent des adultes et des enfants venant de différents villages (Montjaux, Marzials, Castelnau Pégayrols, le Viala du Tarn et Saint Hyppolite).

Cette année, malheureusement, à cause du contexte sanitaire, le goûter de Noël n'a pas pu avoir lieu. Les bénévoles espèrent que les entraînements pourront se poursuivre jusqu'à la fin de la saison et que l'organisation d'une initiation à la pratique du tennis sera possible au mois de juin comme cela s'était fait l'année dernière.

Un remerciement tout particulier est adressé aux différentes municipalités et à la communauté de communes pour les subventions versées au club sans lesquelles celui-ci ne pourrait pas exister.

#### AJC

Le comité des fêtes existe depuis 1972, l'AJC (Association Jeunesse de Candas) est sa continuité et a pour missions de gérer les réservations de la salle et d'organiser tout au long de l'année des moments conviviaux pour permettre aux habitants de se retrouver comme le repas du village, le noël des enfants, le quine, la fête du 14 juillet et la journée citoyenne. Chaque année nous faisons appel aux habitants pour nous aider à mettre en place ces activités et pour nous soumettre de nouvelles idées.

Ces actions sont financées en grande partie par les locations de la salle des fêtes et le soutien de la mairie de Montjaux.

Si vous souhaitez : recevoir le prochain programme des manifestations, nous faire part de vos idées ou vos envies, avoir plus de renseignements sur la salle des fêtes, n'hésitez pas à nous contacter soit par mail ajcandas12@gmail.com ou par téléphone en appelant Philippe Condamine au 06 98 09 13 79.



# COMMERCE / RESTAURANT

Après de nombreux mois de fermeture, notre épicerie/restaurant devrait réouvrir d'ici quelques semaines. Le feuilleton, émaillé de nombreuses péripéties, va peut-être enfin se terminer.

La dernière gérance ayant été mise en liquidation judiciaire, nous n'avons pu récupérer les clés qu'au mois d'octobre.

Plusieurs candidats à la reprise se sont présentés. Deux projets nous semblaient correspondre aux besoins de notre commune. Nous les avons rencontrés et nous avions choisi un jeune couple qui devait venir s'installer au mois de décembre pour une ouverture prévue en janvier 2022. Malheureusement, des problèmes familiaux les en ont empêchés et ceux-ci ont décidé d'annuler la reprise.

Nous nous sommes donc tournés vers une autre personne qui faisait partie des "deux projets retenus". Elle viendra à Montjaux, avec son mari, courant février, pour une ouverture de l'épicerie/restaurant probable en mars.

Nous serions très heureux de retrouver notre seul commerce qui permettra de revitaliser notre commune et de créer un point de rencontre pour nous tous.

#### **WWW.MONTJAUX.FR**

Régulièrement nous publions des informations concernant la vie de la commune ainsi que des documents administratifs sur le site internet. Les convocations et comptes rendus des conseils municipaux sont aussi systématiquement publiés sur celui-ci.

Aussi, une section "histoire et patrimoine" a été ajouté et est alimenté par Alain Bernat, passionné d'histoire et habitant de la commune. À l'avenir, nous signalerons les publications sur l'application Panneau Pocket, n'hésitez pas à l'installer sur votre smartphone pour ne rien louper.

#### MONTJAUX À LA BELLE ÉTOILE Extinction de l'éclairage public

Le conseil municipal de Montjaux vient d'acter le projet d'extinction partielle de l'éclairage public au cœur de la nuit. Accompagné par le Parc naturel régional des Grands Causses et le SIEDA, l'extinction devrait se mettre en place dans les mois qui viennent. Une drôle d'idée ?

Plutôt une idée lumineuse, adoptée par environ la moitié des communes du Parc naturel régional des Grands Causses et 12 000 en France. Sur un tel sujet, pas d'électricité dans l'air : la démarche ne présente que des avantages. En faveur des économies d'énergie, de votre rythme biologique, de la flore et de la faune, de la résilience au changement climatique, de la contemplation du ciel étoilé.



#### **COMMENT?**

Les travaux consistent en la pose d'une horloge astronomique sur 15 postes d'éclairage public raccordés à plusieurs luminaires, et le remplacement de 42 points lumineux énergivores par du LED. Le coût, lui, n'est pas astronomique car l'opération est bien subventionnée et l'investissement communal est vite amorti par les économies d'énergie.

#### QUELLES RETOMBÉES ?

En éteignant ses candélabres selon les modalités qu'elle a choisies, Montjaux va réduire sa facture énergétique de 5 800€ par an. Ce gain financier pourra être investi dans la rénovation des éclairages (leds,...) et générer ainsi de nouvelles - et durables - économies.

#### **ACTUELLEMENT**

- 160 points lumineux
- 60 000 kWh de consommation d'électricité
- L'éclairage public représente environ 67 % de la consommation d'électricité de la commune

#### AVEC EXTINCTION ET RÉNOVATION

- 5 800 € d'économies par an
- soit 57 % d'économies financières
- 71 % d'économies d'énergies
- retour sur investissement d'env. 3 ans

# AVANT TOUT NOUS PROTÉGER

Les émissions lumineuses ont des incidences sur votre santé. En agissant sur une hormone (mélatonine) que sécrète le cerveau pendant la nuit, elles provoquent des troubles du sommeil et affectent votre horloge biologique. Avec pour conséquences de la fatigue et du surpoids. Cette altération du sommeil entraine aussi une perturbation de la sécrétion des hormones thyroïdiennes qui sont synthétisées durant le sommeil et par effet de rétroaction des perturbations sur de nombreuses autres hormones (hormones hypophysaires, hormone de croissance GH, Etc ...).

# ALLUMER LES ÉTOILES

La pollution lumineuse estompe le spectacle enchanteur de la nuit : le scintillement de la voûte étoilée. Il y avait jadis des allumeurs de réverbères. En éteignant les éclairages artificiels, nous pouvons ré-allumer les étoiles ! Et retrouver le plaisir de contempler le ciel nocturne. En astronomie, Amédée Guillemin souligne dès 1864 que les observations du ciel étaient perturbées par l'éclairage des becs de gaz.aations.

#### PROTÉGER LA FAUNE

La lumière artificielle est un véritable fléau pour la faune sauvage. Elle perturbe le cycle de vie animal, désoriente les oiseaux, dégrade le milieu aquatique, vulnérabilise les mammifères.

Selon la Direction départementale des territoires et de la mer, « la lumière artificielle est la deuxième cause d'extinction des insectes après les pesticides ».

#### PROTÉGER LA FLORE

Lors de la photosynthèse, les végétaux absorbent la lumière. L'éclairage public prolonge le processus et abrège le temps de repos nocturne de la flore sauvage. Le cycle végétal en est impacté (floraison prématurée, perte de feuilles tardive...) et les plantes fragilisées.

Aussi, une baisse de la fructification a été constaté, l'éclairage public perturbant les polinisateurs nocturnes.

#### CAMBRIOLAGES

Ailleurs, l'extinction des candélabres n'a pas engendré de hausse des délits. Les malfaiteurs n'agissent pas à l'aveuglette et ne vont pas s'éclairer dans la nuit noire.

A ce propos, d'après les statistiques nationales, la majorité des cambriolages est commise en plein jour.

#### **INCIVILITÉS**

L'extinction de l'éclairage public n'encourage pas les incivilités : l'obscurité ne favorise pas les rassemblements tardifs et bruyants, au contraire.

Aussi, selon les constatations, elle ne provoque pas davantage d'accidents de la route, les conducteurs redoublant de prudence.

#### LA SOLUTION LED

Les luminaires LED, grâce à leurs performances, permettent des économies d'énergie importantes

Contrairement aux anciennes technologies actuellement utilisées sur Montjaux, la puissance de l'éclairage LED peut être régulée (à 50%, 80%) au cours de la nuit tout en offrant un éclairage suffisant.

#### **FINI LE GASPILLAGE**

Maintenir l'éclairage public à toutes les heures de

la nuit, cela répond-il vraiment à un besoin ? Ce besoin justifie-t-il des dépenses d'énergie importantes et l'usure accélérée des ampoules, donc la production de déchets et leur remplacement ?

En réduisant la durée d'éclairement et en régulant l'intensité des lampes, votre commune contribue à la chasse au gaspillage.